

**MÉMOIRE SOUMIS AU
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT
CONCERNANT LE PROJET DE LIGNE À 315kV GRAND-BRÛLÉ – VIGNAN
DE HYDRO-QUÉBEC**

PAR

**L'USINE DE GATINEAU
DE LA SOCIÉTÉ BOWATER PÂTES ET PAPIERS CANADA INC.**

PRÉAMBULE

En matière d'approvisionnement en électricité, la région de l'Outaouais est présentement desservie par une seule ligne de transport à 315 kV, en provenance du poste Chénier, situé dans la région de Mirabel; ce dernier alimente le poste Vignan qui fournit l'énergie électrique à la grande région de Gatineau-Hull.

Les centrales locales ne sont pas en mesure de suppléer à l'approvisionnement, en cas de défaillance de la ligne actuelle. En ce qui a trait à l'interconnexion avec l'Ontario, le réseau de la province voisine fonctionne à une fréquence qui n'est pas synchronisée avec celle du réseau québécois; cette situation oblige à s'isoler pour être en mesure d'effectuer le branchement. De plus, et de façon tout à fait logique, la priorité du réseau de l'Ontario est d'assurer l'approvisionnement à sa clientèle première, soit celle de l'Ontario, avant de porter secours aux provinces limitrophes.

En outre, l'apport des réseaux voisins demeure aléatoire; si une catastrophe naturelle survient ou encore si des conditions climatiques font en sorte que la ligne de transport en provenance du poste Chénier subit des dommages, il est fort probable que ces mêmes éléments perturbateurs vont toucher les réseaux qui sont situés dans le périmètre de la grande région de Gatineau-Hull. Ainsi, l'approvisionnement ne pourra être assuré de façon à répondre à tous les besoins de cette région.

En janvier 1998, la grande région de Gatineau-Hull, à l'instar de plusieurs autres régions du Québec, de l'Ontario, du nord du Nouveau-Brunswick et du nord-est des États-Unis, a été sévèrement perturbée par une tempête de verglas, entraînant des pannes d'électricité allant de quelques heures à plusieurs jours. Les pylônes supportant l'unique ligne de transport à 315 kV, entre le poste Chénier et le poste Vignan, se sont écroulés sous le poids de la glace, réduisant ou éliminant la capacité de répondre aux besoins en matière d'énergie électrique de la grande région de Gatineau-Hull.

Dû au fait que le réseau desservant la grande région de Gatineau-Hull n'est pas en boucle, c'est-à-dire que les postes Grand-Brûlé, situé dans la région des Hautes-Laurentides, Chénier, dans la région des Basses-Laurentides et Vignan, dans la région de l'Outaouais, ne sont pas reliés, l'usine de Gatineau de la société Bowater Pâtes et Papiers Canada inc., en janvier 1998, a subi d'importants préjudices, tout comme ses employés, la population et l'économie locale et régionale.

INTRODUCTION

Ce mémoire est soumis au nom de l'usine de Gatineau de la société Bowater Pâtes et Papiers Canada inc., filiale de Bowater Incorporated.

Cette usine constitue l'un des plus importants producteurs de papier journal de haute qualité à contenu recyclé en Amérique du Nord. En exploitation depuis 1926, elle a profité de nombreux programmes de modernisation, tant au niveau des procédés de fabrication, de l'équipement que des systèmes de protection de l'environnement.

Les installations de Bowater, à Gatineau, sont dotées d'un atelier de fabrication de pâte thermomécanique d'une capacité de production quotidienne de 900 tonnes métriques de pâte, fournissant environ 60 % des

composantes de fabrication du papier journal. Les copeaux de bois de résineux constituent la matière première servant à alimenter l'atelier de pâte thermomécanique. Les installations comprennent également un atelier de désencrage, approvisionné à partir d'un mélange de vieux journaux et de revues imprimées sur papier glacé, en mesure de produire environ 40 % de la composition finale de la pâte servant à produire le papier journal.

L'usine compte trois machines à papier, et fonctionne sur une base de 24 heures par jour, sept jours par semaine. La capacité de production totale quotidienne des trois machines s'établit à 1470 tonnes métriques pour répondre aux besoins de ses clients situés principalement au Canada, aux États-Unis et outre-mer.

Sur le plan environnemental, l'usine est dotée de systèmes de traitement primaire et secondaire des effluents ce qui lui permet de réduire considérablement les rejets de matières en suspension et de diminuer la demande biochimique en oxygène dans les eaux réceptrices. En ce qui concerne les émissions atmosphériques, l'usine dispose d'un précipitateur électrostatique pour réduire l'émission de matières particulaires dans l'atmosphère. À la fin de 1998, Bowater à Gatineau était la première usine de pâtes et papiers au Québec à avoir été accréditée à la norme internationale ISO 14001 visant l'amélioration continue de la performance environnementale.

L'usine fournit de l'emploi direct à quelque 525 personnes, représentant une masse salariale annuelle d'environ 45 millions \$. Elle procure également de l'emploi indirect et induit à quelque 2500 personnes dans la région. La contribution financière de l'usine de Bowater, à Gatineau, par le biais des versements aux différents paliers de gouvernement, s'établit à environ 20 millions \$ par année, alors que son apport annuel régional, en termes d'achat de biens et services, est de quelque 150 millions \$.

Pour assurer le fonctionnement de l'ensemble de l'équipement, des procédés de fabrication et des systèmes de l'usine de Bowater, à Gatineau, une puissance de 155 mégawatts provenant du réseau de Hydro-Québec est nécessaire. Sa consommation s'établit à 100 millions de kWh par mois, et représente environ 15 % du total de la consommation du réseau de l'Outaouais.

POSITION DE L'USINE DE BOWATER, À GATINEAU

La position de l'usine de Bowater, à Gatineau concernant le projet de ligne à 315 kV Grand-Brûlé – Vignau par Hydro-Québec est la suivante :

1. L'usine de Bowater Pâtes et Papiers Canada inc., à Gatineau, nécessite un approvisionnement régulier, continu et fiable en énergie électrique pour assurer le bon fonctionnement de son exploitation.
2. L'usine de Bowater, à Gatineau, compte, présentement, uniquement sur le réseau de Hydro-Québec pour assurer l'alimentation en électricité, essentielle au fonctionnement de l'ensemble de son équipement, de ses procédés de fabrication et de ses systèmes.
3. L'usine de Bowater, à Gatineau, ne peut subir, sans préjudices graves, des interruptions de courant et ou des pannes de courtes ou de longues durée. Son mode de fonctionnement en continu, soit 24 heures par jour, sept jours par semaine, ne peut tolérer des arrêts dus à un manque d'alimentation en électricité, pour les raisons suivantes, y compris :
 - a) l'usine doit respecter ses engagements envers sa clientèle et produire, selon un calendrier précis, les commandes destinées à ses clients canadiens, américains et d'outre-mer. L'usine se doit de préserver sa bonne réputation de fiabilité auprès de sa clientèle et

maintenir ses parts de marché, sous peine de risquer de perdre sa position concurrentielle.

- b) en raison de la nature même de l'équipement et des procédés de fabrication de l'usine de Bowater, à Gatineau, les interruptions d'alimentation électrique peuvent entraîner de graves dommages et des coûts de réparation et de remise en marche très élevés.

Lors de l'interruption de l'alimentation en électricité, due à la tempête de verglas, en janvier 1998, l'usine a été forcée de cesser ses activités pendant une période de 12 jours, représentant une perte de production de plus de 15 000 tonnes de papier journal, perte impossible à récupérer après la remise en production de l'usine.

La fermeture de l'usine, due à l'interruption prolongée de l'alimentation en électricité, a entraîné le congédiement temporaire de la presque totalité des quelque 525 personnes à son emploi. Le manque à gagner qu'ont subi ses employés leur a causé de sérieuses difficultés financières et a eu une incidence négative sur l'ensemble de l'économie locale et régionale.

- 4. L'usine de Bowater, à Gatineau, considère qu'à l'heure présente, l'unique ligne de transport à 315 kV, entre les postes Chénier et Vignan, desservant la grande région de Gatineau-Hull, n'offre pas toute la sécurité et la fiabilité dont elle a besoin pour assurer le fonctionnement stable et continu de ses exploitations.
- 5. L'usine de Bowater, à Gatineau, appuie le projet de construction de la ligne à 315 kV Grand-Brûlé – Vignan par Hydro-Québec qui, grâce à la boucle formée entre les postes Chénier, du Grand-Brûlé

et Vignan, permettra de lui assurer ainsi qu'à l'ensemble de la population de l'Outaouais une meilleure sécurité d'alimentation.

***RECOMMANDATION GÉNÉRALE AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT CONCERNANT LE PROJET DE LIGNE À 315 kV
GRAND-BRÛLÉ – VIGNAN PAR HYDRO-QUÉBEC***

La recommandation de l'usine de Bowater Pâtes et Papiers Canada inc., à Gatineau, ne porte que sur la nécessité de construire la ligne à 315 kV Grand-Brûlé – Vignan. Elle exclut toutes considérations touchant le milieu d'accueil, les critères de localisation, les variantes proposées, le tracé retenu, les milieux naturel et humain, le paysage et les incidences et les mesures d'atténuation

CONSTRUCTION DE LA LIGNE À 315 kV GRAND-BRÛLÉ – VIGNAN

L'usine de Bowater, à Gatineau, croit que pour assurer la sécurité, la fiabilité et le maintien de l'alimentation en électricité de la région de l'Outaouais et, plus particulièrement, de la grande région de Gatineau-Hull, les postes du Grand-Brûlé, Chénier et Vignan doivent être reliés par une boucle pour, qu'en cas de rupture de la ligne entre les postes du Grand-Brûlé et Chénier ou de la ligne entre les postes Chénier et Vignan, le poste Vignan conserve une source d'alimentation provenant d'un corridor distinct, tous les postes reliés profitant des avantages du bouclage puisque l'électricité circule dans les deux sens.

L'usine de Bowater, à Gatineau, recommande donc que soit mis de l'avant, dans les meilleurs délais, le projet de construction de la ligne à 315 kV Grand-Brûlé – Vignan par Hydro-Québec.